



Compte-rendu

Présents :

Conseillers municipaux enfants : Ange Mathilde, Arnaud Alexandre, Bediou Louise, Bellon Noé, Bocat Loanne, Cochu Vincent, Doux Léonie, Fernandez Joaquim, Galazzo-Magnien Lucie, Huard Hugo, Lefebvre Ninon, Leger-Villa Lucien, Terfassi Nahel, Verdant Lisa.
+ Claude Benoit, 1^{er} adjoint ; Marie-Dominique Prin, 5^e adjointe ; Catherine Lambinet et Denis Berne, Conseillers municipaux ; Tifenn Finet, responsable des services techniques ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

Excusée : Michèle Flamand, Maire

CME = Conseil Municipal Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

Claude Benoit excuse Madame Le Maire, Michèle Flamand, et rappelle l'ordre du jour à savoir travailler sur les 2 projets : mise en place d'un abri vélos et trouver un nom pour l'école élémentaire.

1^{er} projet : l'abri-vélos

Tifenn Finet, responsable des services techniques prend la parole et explique comment se passe la mise en oeuvre d'un projet :

- Les élus expriment une demande, un besoin, un projet. Le plus souvent il s'agit d'une idée qui nécessite un apport de précisions pour définir le contenu technique, la faisabilité, le coût, les échéances... Les élus sont les décideurs mais n'ont pas nécessairement les compétences dans tous les domaines. Les techniciens sont là pour fournir un maximum d'informations et faire plusieurs propositions afin que les élus puissent décider.
- Les services posent un certain nombre de questions aux élus pour affiner le besoin et sélectionner parmi les nombreuses possibilités, nombreux critères. Le meilleur projet sera celui qui répond le mieux aux attentes dans le respect des moyens.
- La méthode utilisé est le « QQOQCCP » = Qui/pour Qui ? Quand ? Où ? Quoi ? Comment ? Combien (coût) ? Pourquoi ?

Le CME a débattu collectivement pour répondre aux principales questions :

(Pour) Qui : la question essentielle est « pour qui » : il est retenu que c'est pour les élèves de l'école élémentaire en priorité.

Quand : pour une mise place courant mars

Où : plusieurs propositions sont faites mais compte-tenu de la cible choisie il faudra le mettre dans l'enceinte de l'école, sur le plateau sportif. Il existe déjà des range-vélos sur le parking de la mairie et devant la salle Cartier Million. De nombreux éléments sont à prendre en compte : ne pas gêner la pratique en empiétant sur les aires de jeux, ne pas enlever d'espaces herbeux, prendre en compte la nature du sol, les différents usages... La décision finale est donc reportée au 17 janvier, prochain CME. D'ici là les élus du CME doivent réfléchir au lieu d'implantation le plus approprié.

Quoi : quel type d'abri, pour quelles conditions météo, nombre de places... Il est retenu de commencer avec un module de 6 places couvertes sur 3 côtés en privilégiant le côté fonctionnel à l'esthétique. Il sera ajouté un range-vélos de 6 places (non couvert disponible au service technique). On pourra acquérir d'autres modules si le besoin se fait sentir.

Comment : il s'agit de définir les types de fournisseurs, d'échanger avec eux, de comparer les produits, les prix...Tifenn fera ce travail et présentera des choix possibles lors du prochain CME. Il faut aussi étudier qui mettra e ouvre, qui installera.

Combien : les premiers prix indicatifs varient de 1500 à 1700 euros selon les formes, les matériaux, les options envisagées.

Pourquoi : l'objectif est bien de permettre aux enfants de venir plus facilement à l'école en vélo

2^{ème} projet : trouver un nom à l'école

Les élus du CME ont tous fait des propositions et un premier vote a été effectué (voir pièce jointe). D'autres idées n'ont pas pu toutes être présentées.

Les conseillers enfants ont convenu de discuter de ces noms avec les autres enfants de leur classe (l'enseignante est au courant) et de venir au prochain Conseil avec 2 noms choisis par leur classe (d'autres noms pourront éventuellement être proposés). Dans les classes où il n'y a pas de représentant, des conseillers enfants d'une autre classe viendront présenter le projet, les noms et en faire présenter 2 au prochain CME.

Pièce jointe : liste des noms proposés pour l'école.

Prochain Conseil municipal d'enfants : jeudi 17 janvier 2019 - 12h